SIVOM communauté du Béthunois
Enfance - Jeunesse

SIVOM communauté du Béthunois
Restauration Collective

SIVOM communauté du Béthunois
Sécurité Publique

SIVOM communauté du Béthunois
Services Techniques

SIVOM communauté du Béthunois
Solidarité - Santé

SIVOM communauté du Béthunois
Acteur de votre quotidien

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025



31 COMMUNES ADHÉRENTES *PRÈS DE 124 000 HABITANTS* *36 COMPÉTENCES À LA CARTE*

SOMMAIRE

Notre SIVOM 03

- Les membres de l'exécutif 04
- Les assemblées 05
- Les 36 compétences 06

Pôle ENFANCE - JEUNESSE 07

- Crèches intercommunales - Lapugnoy 08
- Crèches intercommunales - Verquigneul 09
- Relais Petite Enfance 10
- Centres de loisirs 11
- Colonies 12
- Activités Physiques et Sportives 13

Pôle RESTAURATION COLLECTIVE 14

- Repas collectifs 15

Pôle SÉCURITÉ PUBLIQUE 16

- Police Municipale Intercommunale 17
- Vidéoprotection 18

Pôle SERVICES TECHNIQUES 19

- Les compétences de la Voirie 20
- Les compétences électriques 21
- Serres intercommunales 22
- Nature 23
- Centre d'Ingénierie 24
- Défense Incendie 25

Pôle SOLIDARITÉ - SANTÉ 26

- Service Autonomie à Domicile 27
- EHPAD 28
- Résidences autonomie 29
- Crématorium 30
- Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie 31

Fonctions Support 32

- Ressources Humaines 33
- Finances 34
- Assemblées 35
- Commande Publique 36
- Informatique et Communication 37

NOTRE SIVOM
Acteur de votre quotidien

Le fonctionnement de notre syndicat intercommunal

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), créé en 1988, permettant aux communes de créer et de gérer ensemble des activités ou des services publics. Il prend la forme d'un syndicat à la carte afin de répondre aux attentes des communes désireuses d'agir ensemble dans un cadre institutionnel souple, mieux adapté aux besoins de chacune d'elles, sans les contraindre à une structure trop uniforme.

Les compétences proposées aux communes, le calcul de la contribution de chacune d'elles, les règles d'adhésion et de retrait, ainsi que l'organisation et le fonctionnement des instances sont inscrits dans les statuts du SIVOM.



31 communes adhérentes

Près de 124 000 habitants

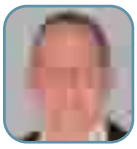
36 compétences à la carte

NOTRE SIVOM
Acteur de votre quotidien

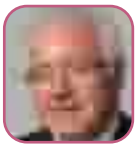
Les membres de l'exécutif

Le Président est élu par le Comité Syndical. En tant que représentant de l'exécutif du SIVOM, il préside les réunions du Bureau Syndical et du Comité Syndical.

Les Vice-Présidents reçoivent délégation d'une partie des fonctions du Président, sous la surveillance de ce dernier, et président les commissions du SIVOM de la Communauté du Béthunois pour lesquelles ils ont été désignés par le Président.



Pierre-Emmanuel GIBSON
Premier Adjoint au Maire de Béthune
Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois



Alain DELANNOY
Maire de Lapugnoy
Vice-Président en charge des aînés, des foyers logements et des services à la personne



Bruno CHRÉTIEN
Maire de Verquigneul
Vice-Président en charge de la petite enfance, des crèches, du RPE, de la jeunesse, des centres de loisirs et des colonies



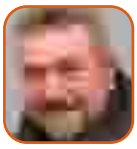
Gérard OGIEZ
Maire de Fouquereuil
Vice-Président en charge des Ressources Humaines, de la qualité de vie au travail et du dialogue social



Bertrand DELORY
Conseiller municipal de Gonnehem
Vice-Président en charge des finances et des affaires juridiques



Sylvie MEYFROIDT
Maire de Vendin-lez-Béthune
Vice-Présidente en charge de la santé, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et de la prévention



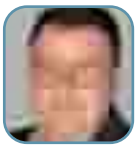
Yvon MASSART
Maire de Chocques
Vice-Président en charge de la Cuisine Centrale, de la restauration collective et de la restauration à domicile



Gérard MALBRANQUE
Maire d'Essars
Vice-Président en charge des affaires funéraires et du crématorium



Nicolas CARRE
Maire d'Auchel
Vice-Président en charge de l'électricité des infrastructures, de l'éclairage public, de la transition énergétique, de l'aménagement des espaces publics, des grands travaux et du bureau d'étude



Simon JOMBART
Adjoint au Maire d'Hinges
Vice-Président en charge de l'administration générale et de la commande publique



Alain COQUERELLE
Adjoint au Maire de Labourse
Vice-Président en charge des espaces verts, de l'écologie, de la biodiversité, de la voirie, de la propreté urbaine et de la signalisation



Hakim ELAZOUZI
Adjoint au Maire de Béthune
Vice-Président en charge des relations avec les usagers et des partenariats

NOTRE SIVOM
Acteur de votre quotidien

Le Comité Syndical

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois est administré par un organe délibérant, le Comité Syndical, composé de 144 délégués titulaires et suppléants élus par les conseils municipaux des communes membres. Chaque commune y est représentée proportionnellement à sa taille.



Le Bureau Syndical

Le Bureau Syndical est composé du Président, des Vice-Présidents et d'un représentant par commune ne disposant pas d'un Vice-Président. Il est chargé de délibérer sur les questions relatives aux attributions déléguées par le Comité Syndical et de donner un avis sur les questions qui lui sont soumises.

Les Commissions

Les commissions disposent d'un pouvoir consultatif et de proposition à l'égard du Comité Syndical.

Commission n°1

Administration générale, **Planification** et **Finances**

Cette commission étudie et prépare les projets de délibérations du Comité Syndical et du Bureau Syndical. Elle est également chargée de préparer le budget du SIVOM.

Commission n°2

Jeunesse et **Restauration**

Cette commission étudie et prépare les projets de délibérations relatifs au bloc de compétences « Enfance, Jeunesse et Restauration ».

Commission n°3

Équipement et **Environnement**

Cette commission étudie et prépare les projets de délibérations relatifs au bloc de compétences « Qualité de la vie ».

Commission n°4

Solidarité et **Santé**

Cette commission étudie et prépare les projets de délibérations relatifs au bloc de compétence « Solidarité ».

Le Conseil d'Orientation

Composé des maires des communes membres, le Conseil d'Orientation émet des avis sur les orientations générales du Syndicat.

NOTRE SIVOM
36 compétences à la carte

SERVICES TECHNIQUES

LA VOIRIE DANS TOUS SES ÉTATS

Entretien
Nettoyage
Déneigement
Signalisation
Signalisation tricolore et Vidéoprotection
Éclairage public

NATURE

Espaces verts
Terrains de sports
Serres
Chemins de randonnées communaux
Friches industrielles

LES SERVICES TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

Centre d'ingénierie
Éclairage des complexes sportifs, des salles des fêtes et des bâtiments communaux

DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Défense contre l'incendie

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE INTERCOMMUNALE

Police municipale mutualisée

VIDÉOPROTECTION

Accompagnement et ingénierie

SÉCURITÉ CIVILE

Soutien aux communes et aux populations

SOLIDARITÉ - SANTÉ

SERVICES À DOMICILE

Auxiliaire de vie
Aide ménagère
Garde-malade
Jardinage
Courses
Soins infirmiers
Aide aux démarches administratives

ACCUEIL DES SÉNIORS

EHPAD
Résidences Autonomie

ACCOMPAGNEMENT

C.S.A.P.A La Chrysalide

AFFAIRES FUNÉRAIRES

Crématorium

ENFANCE - JEUNESSE

PETITE ENFANCE

Crèches
Relais Petite Enfance

JEUNESSE

Centres de loisirs
Colonies de vacances
Activités physiques et sportives

CUISINE CENTRALE

RESTAURATION

Repas collectifs
Repas à domicile
Légumerie

PÔLE

ENFANCE JEUNESSE











SIVOM communauté du Béthunois
Enfance - Jeunesse

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Crèche « Les Petites Étoiles » de Lapugnoy

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois gère deux crèches sur son territoire : les structures multi-accueils de Lapugnoy et de Verquigneul. Ces équipements proposent un mode de garde collectif. Les deux structures fonctionnent du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30, à l'exception de trois semaines durant la période estivale et d'une semaine entre Noël et le Nouvel An. Durant ces périodes de fermeture, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant dans une autre structure. La crèche de Lapugnoy est agréée par le Conseil Départemental pour accueillir jusqu'à 25 enfants simultanément.

L'activité de la compétence

Compétence Crèches intercommunales — **2** **communes adhérentes**

- **69** enfants différents ont fréquenté la structure
- **25** enfants sont issus de la commune de Lapugnoy
- **30** enfants réguliers ont fréquenté la structure
- **39** enfants occasionnels ont fréquenté la structure
- **32 196** heures ont été facturées aux familles
- Taux d'occupation : **62 %**

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Crèche « Les Coccinelles » de Verquigneul

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois gère deux crèches sur son territoire : les structures multi-accueils de Lapugnoy et de Verquigneul. Ces équipements proposent un mode de garde collectif. Les deux structures fonctionnent du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30, à l'exception de trois semaines durant la période estivale et d'une semaine entre Noël et le Nouvel An. Durant ces périodes de fermeture, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant dans une autre structure. La crèche de Verquigneul est agréée par le Conseil Départemental pour accueillir jusqu'à 30 enfants simultanément.

L'activité de la compétence

Compétence Crèches intercommunales — **2** **communes adhérentes**

- **71** enfants différents ont fréquenté la structure
- **16** enfants sont issus de la commune de Verquigneul
- **31** enfants réguliers ont fréquenté la structure
- **40** enfants occasionnels ont fréquenté la structure
- **37 625** heures ont été facturées aux familles
- Taux d'occupation : **66 %**

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) se déplace dans les communes afin de proposer des temps d'animation d'une durée maximale d'une heure trente, destinés aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Les activités proposées s'articulent autour de la motricité, de l'éveil musical et littéraire, des ateliers manuels, des jeux symboliques et de la découverte sensorielle. Les projets thématiques abordés portent notamment sur la nature, la découverte du corps et les sciences. Le RPE propose par ailleurs des sessions de formation aux assistants maternels, ainsi que des accueils individuels ou en groupe.

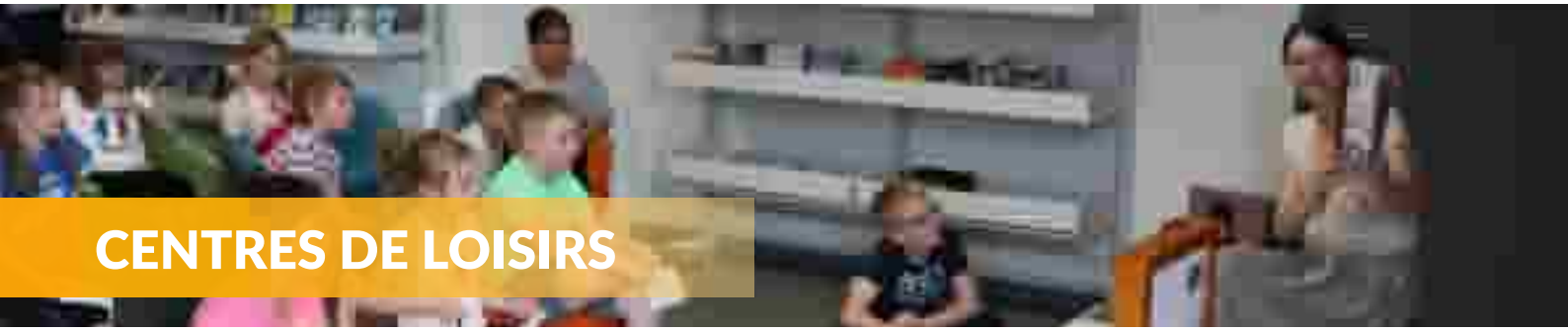
Des réunions sont organisées régulièrement en dehors de la présence des enfants, afin de permettre aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, de débattre autour d'une thématique particulière ou d'approfondir un sujet à grâce à la participation d'intervenants extérieurs.

L'activité de la compétence

Compétence Relais Petite Enfance	19 communes adhérentes
Nombre d'assistants maternels agréés	248
Nombre de familles accompagnées	282
Nombre d'ateliers proposés sur le territoire	214
Nombre cumulé d'enfants inscrits aux ateliers	3 224
Nombre cumulé d'assistants maternels inscrits aux ateliers	1 572
Nombre de rendez-vous familles	129
Nombre de rendez-vous professionnels	84
Nombre d'appels téléphoniques des familles	153
Nombre de formations proposées	8

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



CENTRES DE LOISIRS

Le pôle Enfance – Jeunesse organise des accueils de loisirs sans hébergement durant toutes les périodes de vacances scolaires, à destination des enfants de 3 à 17 ans. Chaque mercredi de l'année scolaire, les enfants sont également accueillis dans l'un des centres, à la journée ou à la demi-journée. Les accueils sont organisés dans les locaux mis à disposition par les communes adhérentes, à tour de rôle, en fonction des besoins et des disponibilités de chacune.

Le SIVOM organise également, durant les vacances scolaires estivales, des raids aventure destinés aux adolescents de 13 à 17 ans. Encadrés par des éducateurs sportifs du SIVOM, ces raids permettent aux jeunes de pratiquer de nombreuses activités ludiques et sportives aux quatre coins du territoire.

L'activité de la compétence

Compétence Centres de Loisirs	18 communes adhérentes
Nombre d'enfants différents inscrits le mercredi	240
Nombre de journées enfants le mercredi	2 845
Nombre d'enfants différents inscrits lors des petites vacances	547
Nombre de journées enfants petites vacances	5 603
Nombre d'enfants différents inscrits lors des vacances estivales	619
Nombre de journées enfants vacances estivales	7 429
Nombre d'accueils ouverts	27
Nombre annuel de jours d'ouverture	123

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



COLONIES

Des séjours de colonies de vacances sont proposés en février, avril, juillet et août, offrant aux enfants et aux adolescents l'opportunité de s'épanouir, de se divertir et de se développer personnellement et socialement, tout en découvrant de nouveaux horizons. Ces séjours constituent ainsi une expérience à la fois inoubliable et formatrice pour les jeunes participants.

Des séjours de huit jours sont organisés à la montagne lors des vacances de février et d'avril. Les enfants y pratiquent le ski et suivent quotidiennement deux heures de cours avec un moniteur diplômé d'État, afin de valider une progression sur la semaine.

En juillet et en août, des séjours à thèmes d'une durée moyenne de dix jours sont proposés à la mer, à la montagne, à la campagne, en France comme à l'étranger. Ces séjours permettent aux enfants et aux jeunes de pratiquer des activités culturelles, artistiques et sportives adaptées à l'environnement, à l'âge des participants et à leurs souhaits.

L'ensemble de ces séjours s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans. Ils sont conventionnés avec la CAF et intégralement déclarés et habilités par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

L'activité de la compétence

Compétence Colonies	21 communes adhérentes
Nombre de séjours proposés	8
Nombre d'enfants inscrits aux colonies d'hiver	192
Nombre d'enfants inscrits aux colonies de printemps	73
Nombre d'enfants inscrits aux colonies d'été	252

ENFANCE - JEUNESSE

Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes



ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le service organise des activités physiques et sportives en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire sur les territoires communaux, par la mise à disposition d'éducateurs sportifs qualifiés et de matériels adaptés. En intégrant la pratique sportive dans le quotidien des enfants et des jeunes, le service promeut un mode de vie sain et équilibré, contribuant au développement physique, psychologique et social des publics accompagnés.

Ces activités s'inscrivent majoritairement dans le cadre de partenariats tripartites conclus entre les communes, l'Éducation nationale et le SIVOM de la Communauté du Béthunois, permettant la mise en œuvre de plus de 1 600 heures annuelles d'activités physiques et sportives au sein des écoles du territoire. L'offre de services est complétée par des interventions de type « baby-gym » proposées en période extrascolaire.

« TOUS AU CITY » est un dispositif de pratique sportive libre et gratuite en plein air, destiné aux jeunes de 8 à 17 ans. Encadré par des éducateurs sportifs diplômés, ce challenge permet de découvrir diverses disciplines collectives et individuelles directement au sein des infrastructures des communes participantes. Cette initiative vise à dynamiser le territoire tout en favorisant le lien social et l'occupation positive de l'espace public.

L'activité de la compétence

Compétence Activités Physiques et Sportives	**13**	**communes adhérentes**
Nombre d'heures d'activités sportives annuelles contractualisées		**1 610**
Nombre d'heures d'activités sportives annuelles réalisées		**1 581**

PÔLE

RESTAURATION COLLECTIVE











SIVOM communauté du Béthunois
Restauration Collective

RESTAURATION COLLECTIVE

Proposer une alimentation saine et durable à nos enfants, à nos jeunes, et à nos aînés



REPAS COLLECTIFS

L'Unité Centrale de Production de Repas du SIVOM de la Communauté du Béthunois assure quotidiennement la production et la livraison de plus de 5 000 repas à destination des services de restauration scolaire des communes adhérentes, des crèches publiques, des résidences autonomie Guynemer et Les Sorbiers à Béthune, ainsi que Le Rivage à Beuvry, des EHPAD Frédéric Degeorge à Béthune et Marie Curie à Beuvry, des particuliers bénéficiant du service de portage de repas à domicile et des crèches de certaines communes.

Les menus sont élaborés avec le concours d'une diététicienne afin de proposer des repas équilibrés et diversifiés, conformes aux objectifs nutritionnels définis par le Groupement National Nutrition Santé.

Un planning annuel d'animations permet d'organiser des repas thématiques festifs, tels que « Invitez les saveurs des Hauts-de-France à votre table », la Semaine du Goût ou encore la Semaine Bleue.

L'activité de la compétence

Compétence Restauration Collective	25	communes adhérentes
Nombre de repas livrés dans les crèches		48 158
Nombre de repas livrés dans les établissements scolaires		698 415
Nombre de repas livrés dans les établissements de santé		107 823
Nombre de repas livrés dans les centres de loisirs		109 546

PÔLE
SÉCURITÉ PUBLIQUE













SIVOM communauté du Béthunois
Sécurité Publique

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Assurer la sécurité de tous



POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois met des agents de police municipale à disposition des 12 communes adhérentes à la compétence « Police Municipale Intercommunale ». Ce service est assuré du lundi au dimanche, jours fériés inclus, avec pour objectif de s'adapter aux besoins des maires et des habitants des communes adhérentes. Les missions de police de proximité couvrent notamment la prévention et la lutte contre les cambriolages et les incivilités du quotidien, les contrôles routiers, la gestion des conflits de voisinage, des attroupements, bruits et nuisances, ainsi que la lutte contre les dépôts sauvages. Le service assure également une présence aux équipements municipaux loués et lors des manifestations communales, veille au respect de la réglementation en matière d'urbanisme et mène des actions de prévention et de pédagogie, telles que le permis piéton ou le permis vélo.

L'activité de la compétence

Compétence Police Municipale Intercommunale	12 communes adhérentes
Nombre d'interventions réalisées	4 811
Nombre de rapports rédigés	198
Nombre de demandes d'Opération Tranquillité Vacances	316
Nombre de passages Opération Tranquillité Vacances	1 681
Nombre de verbalisations réalisées	510
Nombre de stationnements abusifs constatés	165
Nombre de véhicules épaves retirés	66

22 % des interventions concernent des nuisances et troubles à l'ordre public

33 % des interventions concernent la circulation routière

11 % des interventions concernent la sécurisation des établissements scolaires et la présence aux événements communaux

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Assurer la sécurité de tous



VIDÉOPROTECTION

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois propose un appui complet et personnalisé à ses communes adhérentes, tant pour l'extension ou la modernisation de dispositifs de vidéoprotection existants que pour la conception et la mise en œuvre de nouveaux systèmes.

Le SIVOM intervient à chaque étape du projet, depuis les études de faisabilité et le conseil technique, incluant l'évaluation des besoins en lien avec les réalités du territoire, jusqu'au montage administratif des dossiers d'autorisation préfectorale et à la recherche de financements auprès de l'État, de la Région ou du Département. Grâce à cette compétence mutualisée, les communes bénéficient d'un appui technique et juridique leur permettant de sécuriser leur projet, d'optimiser les coûts et de garantir la conformité réglementaire de leurs installations.

L'activité de la compétence

Compétence Vidéoprotection	10	communes adhérentes
Nombre de dossiers administratifs réalisés		1

PÔLE

SERVICES TECHNIQUES











SIVOM communauté du Béthunois
Services Techniques

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



LES COMPÉTENCES DE LA VOIRIE

La compétence « Voirie » a pour objectif l'entretien des axes routiers des communes adhérentes, par la réfection des enrobés, le renouvellement du marquage au sol, ainsi que le nettoyage, le salage et le déneigement des voies lorsque les conditions l'exigent. Pour mener à bien ces missions, les agents disposent notamment de camions poids lourds et légers, d'un tracteur, d'une mini-pelle, de lames de déneigement, d'une chargeuse, d'un rouleau vibrant pour le compostage, de machines à tracer, de saleuses et de divers petits matériels.

L'activité de la compétence

Compétence Voirie Entretien	21	communes adhérentes
Nombre d'interventions traitées sur demande des communes	406	
Compétence Voirie Nettoyage	21	communes adhérentes
Nombre de kilomètres de voiries nettoyés mensuellement	312	
Compétence Voirie Déneigement	20	communes adhérentes
Nombre de kilomètres de voiries entretenues en préventif et curatif	215	
Compétence Voirie Signalisation H/V	25	communes adhérentes
Nombre d'interventions traitées sur demande des communes	429	

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



LES COMPÉTENCES ÉLECTRIQUES

Le bloc des compétences électriques regroupe les compétences « Éclairage public » et « Signalisation tricolore et Vidéoprotection ». Le service électrique est composé d'agents formés aux travaux en hauteur et à l'utilisation de nacelles élévatrices. Dans le cadre de leurs missions, ces agents sont dotés de six nacelles élévatrices de personnes d'une hauteur de 16 à 20 mètres, d'un camion équipé d'une grue auxiliaire, de trois camions de transport de matériels et d'une remorque porte-touret.

Le service assure par ailleurs la pose et l'entretien des caméras et des équipements liés à la vidéoprotection, dans le respect des normes techniques en vigueur et avec une attention particulière portée à l'implantation stratégique des caméras afin de garantir une couverture optimale des zones sensibles.

L'activité de la compétence

Compétence Éclairage Public	**18**	**communes adhérentes**
Nombre de lanternes entrenues		**10 514**
Nombre d'armoires électriques entretenues		**413**
Nombre d'interventions traitées sur demande des communes		**298**
Compétence Signalisation Tricolore	**17**	**communes adhérentes**
Nombre de carrefours à feux tricolores entretenus		**51**
Compétence Vidéoprotection	**10**	**communes adhérentes**
Nombre de points d'implantation installés		**281**
Nombre de caméras installées		**573**

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



SERRES INTERCOMMUNALES

La compétence « Serres » assure la production de plantes annuelles à massifs, bisannuelles et chrysanthèmes, afin de répondre aux commandes des communes adhérentes et des services du SIVOM. Le service peut également exercer, auprès des communes qui le souhaitent, une mission de conseil et, le cas échéant, participer à la création ou à l'entretien de massifs ainsi qu'à la conception de jardinières. Il réalise en outre des hôtels à insectes et dispense occasionnellement des ateliers pédagogiques. Chaque année, ce sont près de 70 000 plantes qui sont produites par le service.

L'activité de la compétence

Compétence Serres intercommunales	24	communes adhérentes
Nombre total de plants fournis par le service		65 662
Nombre de plants annuels fournis		55 582
Nombre de plants bisannuels fournis		10 080
Nombre de bulbes et de chrysanthèmes fournis		1 166
Nombre de jardinières composées		1 430
Masse totale de terre végétale utilisée (en litres)		150 980

- **60 480 litres** pour les plants annuels et bisannuels
- **82 940 litres** pour les jardinières
- **7 560 litres** pour les chrysanthèmes

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



NATURE

Dans le cadre de la compétence « Entretien des terrains de sport », le service assure la prise en charge complète des terrains confiés par les communes adhérentes. Les prestations réalisées comprennent la tonte, le traçage, l'apport d'engrais et de produits phytosanitaires, le vertidrainage, le carottage, le regarnissage, et le sablage.

La compétence « Espaces verts » a pour objectif l'entretien général des espaces verts, incluant la tonte, le débroussaillage, l'entretien des massifs, la taille des haies, l'élagage des arbres, le fauchage des accotements ainsi que les travaux d'engazonnement et de plantation.

Le service « Entretien des friches industrielles » est quant à lui chargé d'entretenir les sites afin de les maintenir en sécurité et de permettre l'accueil du public. Les agents assurent l'entretien de la végétation ligneuse par l'élagage, l'abattage, le recépage et la taille, procèdent à l'élimination des végétaux indésirables tels que les ronces et les orties, et effectuent le fauchage des parcelles.

L'activité de la compétence

Compétence Entretien des terrains de sport	7	communes adhérentes
Nombre de terrains de sport entretenus		16
Compétence Espaces Verts	17	communes adhérentes
Superficie totale entretenue par le service		221,65 ha
Nombre de kilomètres d'accotement entretenus par le service		87,39 km
Compétence Entretien des friches industrielles	7	communes adhérentes
Superficie totale entretenue par le service		86,56 ha

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



CENTRE D'INGÉNIERIE

Le Centre d'Ingénierie intervient à la demande des communes adhérentes au SIVOM et de ses différentes compétences. Il réalise des missions de maîtrise d'œuvre tous corps d'état, en neuf comme en réhabilitation, portant sur la voirie, les réseaux d'éclairage public, les aménagements paysagers et les bâtiments, notamment au travers d'études de faisabilité et d'établissement de programmes. Le Centre d'Ingénierie exerce également un rôle de conseil technique auprès des services et des élus.

L'activité de la compétence

Compétence Centre d'Ingénierie — **23** **communes adhérentes**

Nombre de contrats de maîtrise d'œuvre proposés	01
Nombre de projets en études	01
Nombre de chantiers terminés	04
Nombre de chantiers en cours	01

SERVICES TECHNIQUES

Créer et entretenir un cadre de vie agréable



DÉFENSE INCENDIE



Le service assure le contrôle périodique réglementaire et l'entretien des poteaux incendie sur le territoire des communes adhérentes, en collaboration avec les services de défense contre l'incendie. Il participe à l'étude des schémas directeurs de défense incendie et, à l'issue de l'analyse des rapports de contrôle, procède à la correction des anomalies constatées sur les équipements, au remplacement des équipements défaillants et à la pose de nouveaux poteaux. Les agents disposent d'un débitmètre, un équipement de contrôle pour poteau incendie. Le service effectue également les opérations de maintenance annuelle, comprenant le marquage au sol, la remise en peinture ainsi que le remplacement des bouchons et chaînettes.

L'activité de la compétence

Compétence Défense incendie	22 communes adhérentes
Nombre total d'hydrants entretenus et contrôlés	990
· points d'eau incendie (PEI)	870
· bouches incendie (BI)	55
· points d'eau naturels et artificiels (PENA)	65

PÔLE

SOLIDARITÉ SANTÉ









SIVOM communauté du Béthunois
Solidarité - Santé

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts



SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE

Les professionnels du service autonomie à domicile du SIVOM du Béthunois proposent des solutions d'assistance adaptées à chaque habitant dont l'autonomie est réduite par la maladie, l'âge ou le handicap. Le service prend en charge les personnes âgées de plus de 60 ans. Les équipes réalisent des soins personnalisés et adaptés aux besoins de chacun, dans le respect de l'autonomie des personnes accompagnées, en s'appuyant sur une relation fondée sur la confiance, l'écoute, la proximité et la disponibilité.

L'activité de la compétence

Compétence Aide à domicile — **1** communes adhérentes

275 usagers

Compétence Soins infirmiers à domicile — **1** communes adhérentes

141 usagers

Compétence Restauration à domicile — **26** communes adhérentes

36 564 repas servis **241** usagers livrés

Compétence Garde à domicile — **24** communes adhérentes

01 usager

Compétence Jardinage à domicile — **22** communes adhérentes

22 usagers

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts



EHPAD

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont situés à Béthune (EHPAD Frédéric Degeorge) et à Beuvry (EHPAD Marie Curie). Ces deux établissements disposent au total de 177 lits permettant d'accueillir des personnes de plus de 60 ans, valides ou dépendantes, sauf dérogation du Conseil Départemental. Ils disposent chacun d'une Unité de Vie Alzheimer, respectivement de 15 et 12 places. Les deux établissements sont habilités à recevoir l'Aide Sociale et l'APL.

L'activité de la compétence

EHPAD Frédéric Degeorge - Béthune

23 communes adhérentes

163 résidents accueillis sur l'année

97,05 % d'occupation

65,49 % sont issus du territoire

EHPAD Marie Curie - Beuvry

23 communes adhérentes

73 résidents accueillis sur l'année

98,37 % d'occupation

56,67 % sont issus du territoire

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts



RÉSIDENCES AUTONOMIE

Le Pôle Solidarité – Santé gère trois résidences autonomie situées à Béthune et à Beuvry. La résidence « Les Sorbiers », à Béthune, est composée de 60 maisonnettes d'une superficie d'environ 32 m² chacune. La résidence « Georges Guynemer », également à Béthune, est un ensemble immobilier de 60 logements d'une superficie de 33 m² chacun. Enfin, la résidence « Le Rivage », à Beuvry, dispose de 50 logements, dont 48 studios de 35 m² et 2 logements de 70 m².

Pour être admis dans ces résidences, il faut être âgé d'au moins 60 ans et être valide (GIR 5 ou 6), ou bénéficier d'une dérogation du Conseil Départemental pour les personnes de moins de 60 ans. Une conciergerie est disponible pour intervenir de jour comme de nuit, sept jours sur sept.

L'activité de la compétence

Résidence autonomie Georges Guynemer

23 communes adhérentes

72 résidents accueillis sur l'année

96,20 % d'occupation

52,78 % sont issus du territoire

Résidence autonomie Les Sorbiers

23 communes adhérentes

56 résidents accueillis sur l'année

86,20 % d'occupation

62,50 % sont issus du territoire

Résidence autonomie Le Rivage

23 communes adhérentes

59 résidents accueillis sur l'année

86,25 % d'occupation

61,02 % sont issus du territoire

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts



CRÉMATORIUM

Le crématorium répond à l'évolution des mentalités et des pratiques de notre société en offrant une alternative à l'inhumation. Les maîtres de cérémonie accueillent personnellement les familles dans une démarche humaine et bienveillante, les accompagnant dans l'organisation de ce dernier moment de partage des souvenirs et des émotions, avant l'accomplissement de la dernière volonté de leur proche.

Le crématorium comprend plusieurs espaces distincts. La partie publique regroupe les salons d'attente et le hall d'accueil. Deux salles de cérémonie, conçues comme des lieux neutres, accueillants et solennels, permettent à toutes les familles, sans distinction sociale ou religieuse, de se recueillir : la grande salle peut accueillir jusqu'à 180 personnes, et la petite salle jusqu'à 30 personnes. Ces deux espaces sont équipés d'une sonorisation ainsi que d'un écran de projection pour le partage de photos. La partie technique, volontairement séparée par un mur et non accessible aux familles, est située en retrait.

L'activité de la compétence

Compétence Crématorium	26 communes adhérentes
Nombre de crémations réalisées	1 736
Taux de crémations concernant des habitants issus du territoire	33%
Nombre de créneaux ouverts à la journée	9
Nombre total de créneaux à l'année	3 100
Taux de reprise d'urne	93%
Taux de dispersion au jardin des souvenirs	7%

SOLIDARITÉ - SANTÉ

S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts



CSAPA - LA CHRYSALIDE

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie propose un accompagnement individuel et personnalisé, adapté à la demande de chaque personne, qu'il s'agisse de faire le point sur sa consommation d'alcool ou de tabac, d'interroger sa relation à un produit, ou d'être entendu dans sa difficulté et sa souffrance. Cet accompagnement est pluridisciplinaire, articulant les dimensions médicale, psychologique et sociale.

Des consultations sont également proposées aux membres de l'entourage souhaitant exprimer leur souffrance et leur sentiment d'impuissance face à l'addiction d'un proche, ainsi qu'aux professionnels confrontés dans leur pratique à cette problématique, afin de leur permettre de mieux la comprendre, de prendre du recul dans la relation d'aide et d'orienter plus efficacement les personnes concernées. Ces consultations sont gratuites pour les usagers et financées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

L'activité de la compétence

Compétence « Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - CSAPA »

22 **communes adhérentes**

Nombre total de patients pris en charge (usagers et entourage)	**558**
Nombre de consultations	**2 253**
Nombre d'actions collectives réalisées	**19**

PÔLE

FONCTIONS SUPPORT



SIVOM communauté du Béthunois
Acteur de votre quotidien

FONCTIONS SUPPORT

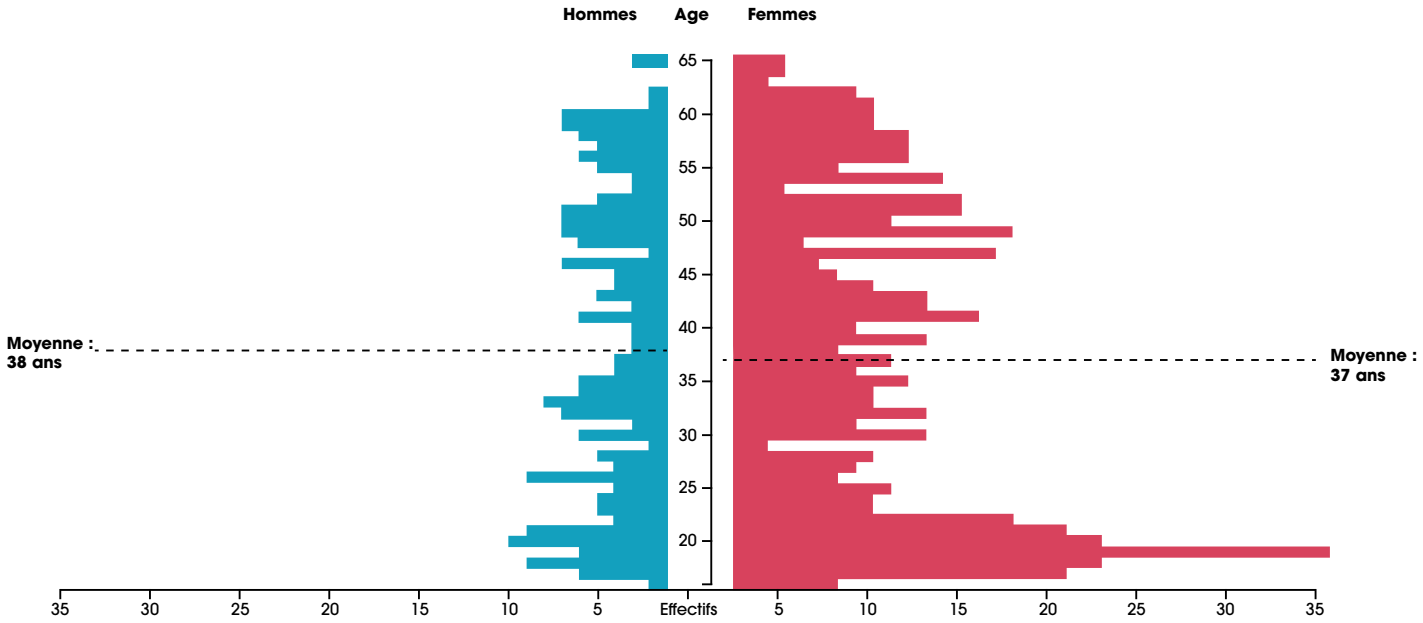
Les Ressources Humaines

Le Pôle des Ressources Humaines accompagne chaque agent de la collectivité de son arrivée jusqu'à son départ, en intervenant dans l'ensemble des domaines que sont le recrutement, la gestion des carrières, la paie et la formation. Il œuvre pour l'ensemble des compétences du SIVOM et impulse une politique RH uniforme et dynamique, adaptée aux spécificités de chaque compétence du syndicat intercommunal. Le pôle sécurise les actes administratifs et implique chaque responsable dans une gestion partagée des ressources humaines. En tant que fonction support, il se tient à l'écoute des besoins des services et des agents au quotidien.

Données totales de la collectivité

Nombre d'agents (moyenne annuelle)	490
Équivalents Temps Plein Rémunérés (moyenne annuelle)	405,23
Nombre de paies annuelles	6 121
Nombre annuel d'actes édités	907
Nombre de stagiaires accueillis	377
Âge moyen constaté	37 ans
Répartition Femmes / Hommes	70% / 30 %

Pyramide des âges



FONCTIONS SUPPORT

Les Finances

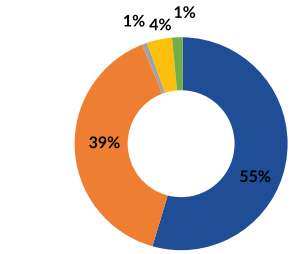
Le service financier assure le traitement comptable des dépenses et recettes courantes, ainsi que la relation avec les usagers, les fournisseurs et les services utilisateurs. Il contrôle et sécurise les procédures comptables et budgétaires de l'ensemble des budgets de la collectivité, vérifie les données, établit les documents comptables et budgétaires réglementaires, et apporte son assistance et ses conseils aux services.

La section de fonctionnement

Nombre de mandats : 11 107

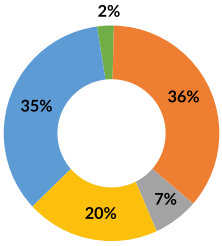
Nombre de titres : 12 806

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
33 296 614,09 €



- Charges de personnel et frais assimilés
- Intérêts de la dette
- Pertes sur créances irrécouvrables
- Charges de gestion courante
- Dotation aux amortissements
- Autres dépenses

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
34 462 057,82 €



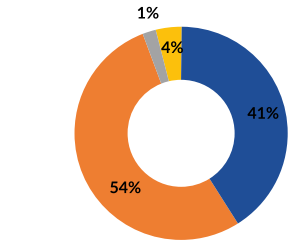
- Amortissement subv. & reprise provisions
- Subventions et Dotations
- Produits des services et ventes diverses
- Participations des communes
- Forfaits soins et dotations globales
- Autres recettes

La section d'investissement

Nombre de mandats : 332

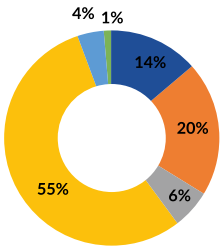
Nombre de titres : 251

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
2 112 927,74 €



- Remboursement de la dette (16)
- Opérations patrimoniales
- Dépenses d'équipement (20-21-23)
- Dépôts et cautionnements

RECETTES D'INVESTISSEMENT
2 142 506,77 €



- Subvention d'équipement (13)
- Affectation du résultat de fonctionnement
- Dépôts & Cautionnements
- Participations reçues (10)
- Virement et amortissements patrimoniaux
- Autres recettes

FONCTIONS SUPPORT

Assemblées

Le service Assemblées est chargé de la préparation, de l'organisation et de la gestion des instances syndicales, à savoir le Comité Syndical, le Bureau Syndical ainsi que les quatre commissions thématiques : la Commission Administration Générale, Planification et Finances, la Commission Équipement et Environnement, la Commission Jeunesse et Restauration, et la Commission Solidarité et Santé.

Il constitue l'interlocuteur privilégié des élus siégeant aux différentes instances et prend en charge le processus complet d'adoption des actes administratifs que sont les délibérations et les décisions, dont il assure ensuite le contrôle juridique. Le service apporte également son conseil aux différents pôles dans le domaine juridique.

Assemblées

Délibérations du Comité Syndical	90
Délibérations du Bureau Syndical	32
Décisions du Président	284
Nombre de réunions du Comité Syndical	5
Nombre de réunions du Bureau Syndical	4
Nombre de commissions thématiques	17
Jeunesse - Restauration	4
Solidarité - Santé	4
Équipement - Environnement	4
Administration Générale, Planification et Finances	5
Nombre de Groupes de Travail « Sécurité Publique »	4

FONCTIONS SUPPORT

Commande Publique

Le service de la Commande Publique met en œuvre la politique d'achat de la collectivité en garantissant le respect des principes fondamentaux que sont la liberté d'accès, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Il accompagne les services acheteurs dans la définition de leurs besoins en travaux, fournitures et services, ainsi que dans le choix des techniques d'achat les mieux adaptées, afin de garantir la sécurisation des procédures de passation des marchés publics. Il rédige les dossiers de consultation, participe au contrôle des rapports d'analyse des offres et assure l'organisation et la gestion administrative des commissions d'appel d'offres.

Commande publique

Nombre de procédures d'appels d'offres	**2**
Nombre de procédure de marchés subséquents sur accord cadre	**7**
Nombre de procédures MAPA inférieurs à 90 000 € HT	**3**
Nombre de procédures MAPA supérieurs à 90 000 € HT	**12**
Nombre de procédures de marchés spécifiques	**1**
Nombre de procédures simplifiées < 40K€ HT	**34**
Total :	**59**

FONCTIONS SUPPORT

Informatique et Communication

Le service informatique assure le bon fonctionnement du système d'information de la collectivité. Il prend en charge le support aux utilisateurs ainsi que la mise en service des postes informatiques, des serveurs, des réseaux et des logiciels, et veille à leur maintien en conditions opérationnelles. Il gère par ailleurs la numérisation et la reprographie, ainsi que les services de télécommunications, comprenant l'accès internet et les communications téléphoniques fixes et mobiles. Il assure enfin la protection et la sécurisation de l'infrastructure informatique.

Informatique

Nombre de structures gérées	**12**
Nombre de postes informatiques	**168**
Nombre de logiciels métiers	**12**
Nombre d'imprimantes multifonctions	**25**
Nombre de lignes téléphoniques mobiles	**106**

Le service Communication conçoit l'ensemble des supports de communication internes et externes pour les différents services de la collectivité, tels qu'affiches, flyers et dépliants. Il diffuse l'information relative à l'actualité du SIVOM par le biais de publications sur sa page Facebook et assure la gestion du site internet. Le service veille à la réputation de la collectivité en effectuant une veille médiatique régulière, entretient les relations avec la presse et évalue l'impact de sa stratégie de communication à l'aide de divers outils de reporting et de statistiques.

Communication

Nombre de supports de communication réalisés	**951**
Nombre de publications Facebook	**1 084**
Nombre de mentions « J'aime la page »	**11 966**
Nombre de nouvelles mentions « J'aime la page »	**1 815**

SIVOM communauté du Béthunois

Acteur de votre quotidien

SIVOM communauté du Béthunois
Enfance - Jeunesse

SIVOM communauté du Béthunois
Restauration Collective

SIVOM communauté du Béthunois
Sécurité Publique

SIVOM communauté du Béthunois
Services Techniques

SIVOM communauté du Béthunois
Solidarité - Santé



Retrouvez-nous sur :

sivom.bethunois

sivom-bethunois.fr

31 COMMUNES ADHÉRENTES *PRÈS DE 124 000 HABITANTS* *36 COMPÉTENCES À LA CARTE*